

Lettre ouverte à la Ministre de la Santé Marisol Touraine

**L'appel de l'Hôtel-Dieu de Paris: Les médecins contre la restructuration aberrante de cet hôpital**

Madame la Ministre,

Les soins à l'Hôtel-Dieu de Paris sont sacrifiés au mépris de ses patients et des besoins de la population.

Pourtant, avant les autres, l'Hôtel-Dieu fut un hôpital innovant tout en restant conscient des impératifs économiques : acquis à la prise en charge ambulatoire des patients chaque fois que possible et à la prévention, il a développé en même temps une médecine de pointe. Son budget n'était pas déficitaire.

Les professionnels de l'Hôtel-Dieu savent :

- qu'il n'est pas raisonnable de supprimer toute possibilité d'hospitalisation des patients dans une structure destinée à recevoir en consultation programmée ou en urgence des centaines de personnes malades chaque jour,
- qu'il n'est pas raisonnable de se passer d'un vrai service d'urgences dans une structure destinée à être ouverte 24 heures sur 24.

Le simple affichage par l'AP-HP d'un ambitieux projet de transformation de l'Hôtel-Dieu en «hôpital universitaire de santé publique» et en «hôpital debout » exclusivement ambulatoire, ne doit et ne peut pas servir de caution à la suppression du service d'accueil des urgences, des lits d'aval et des moyens qui soutiennent leur fonctionnement. Pour ne pas limiter l'offre à des consultations externes déjà largement proposées par la médecine de ville, les centres ou maisons de santé parisiens, des moyens humains et techniques solides doivent permettre d'assurer une réelle permanence des soins.

Le projet de l'AP-HP ne correspond :

- ni aux besoins des patients présentant une pathologie lourde ou urgente,
- ni à la réalité médicale hospitalière,
- ni même à une organisation pertinente de l'accès aux soins.

Le démantèlement de cet hôpital (suppression des urgences et des lits) impacterait l'ensemble des hôpitaux parisiens, déjà saturés, alors que l'Hôtel-Dieu apporte **excellence et proximité**.

**Ce démantèlement doit s'arrêter puisqu'un projet médical alternatif cohérent et économiquement équilibré existe.**

Pour répondre à sa mission de service public, l'Hôtel-Dieu doit conserver une activité de soins et d'hospitalisation à la fois d'excellence et de proximité (urgences<sup>1</sup>, lits de médecine interne polyvalente et psychiatrie, service de radiologie et chirurgie ophtalmologique et ambulatoire).

Les locaux où s'exercent aujourd'hui ces activités sont neufs ou rénovés depuis moins de 5 ans. Pourquoi fermer ces structures médicalement et financièrement performantes qui donnent entière satisfaction aux patients et aux soignants ? Ces activités sont complémentaires et indispensables à une offre de soins « debout » de qualité et en toute sécurité.

Vous vous engagez, Madame la Ministre, dans le cadre de votre « pacte de confiance » pour l'hôpital, à ce que les personnels et médecins soient eux-mêmes acteurs des projets. Tenez compte des alertes réitérées des professionnels de santé. Sinon, c'est la situation de l'ensemble des filières de soins qui s'aggrava.

### **L'appel de l'Hôtel-Dieu**

**1/ Nous, médecins, ne pouvons être les complices passifs de décisions bureaucratiques qui nous privent des moyens de soigner les malades.**

**2/ Nous, médecins, affirmons et démontrons qu'il faut des lits pour soigner les malades, même et peut-être surtout dans le cadre d'une prise en charge essentiellement ambulatoire disponible 24 heures sur 24.**

**3/ Nous, médecins, réclamons, l'arrêt du processus de fermeture de l'Hôtel-Dieu : les urgences doivent être maintenues, les lits nécessaires doivent être conservés, la chirurgie ophtalmologique et ambulatoire doit être soutenue, le plateau technique doit être développé pour assumer les flux de patients très importants qu'implique la prise en charge ambulatoire d'une population de plus en plus précaire.**

Recevez, Madame la ministre, l'assurance de notre détermination à remettre l'hôpital public au cœur du système de soins **et l'expression de notre haute considération.**

Signataires :

Docteur Gérald KIERZEK, urgentiste

Professeur Robert ZITTOUN, hématologue

Professeur Jean-Marc LEGEAIS, ophtalmologiste

Professeur Dominique VADROT, radiologue

Docteur Christophe PRUDHOMME, urgentiste, collectif médecins CGT

Docteur Olivier VARNET, neurologue, secrétaire général du SNMH-FO

Docteur François D'HERMIES, ophtalmologiste

Professeur Jean-Paul VIARD, spécialiste de l'infection par le VIH

Docteur Dinah VERNANT, médecin de l'adolescence, espace Santé Jeunes

---

<sup>1</sup> Urgences médico-chirurgicales, médico-judiciaires et ophtalmologiques –toutes deux uniques à l'AP-HP-, accueillant 120.000 patients/an.

Titre	NOM PRENOM,	lieu d'exercice	Spécialité	SIGNATURE